



Rapport annuel d'activité 2024



Edito

2024 a été une année riche et exigeante, marquée par un même objectif partagé par toutes nos équipes : préserver la santé au travail et **accompagner vos entreprises** au quotidien.

Grâce à la mobilisation de nos 189 collaborateurs, nous avons réalisé plus de 70 000 visites médicales, mené près de 4 400 actions dans vos entreprises et accompagné de nombreux salariés dans des parcours fragilisés. Ces chiffres traduisent une réalité : **notre présence à vos côtés**, pour vous simplifier la prévention, sécuriser vos salariés et renforcer la performance de vos organisations.

Vous êtes artisans, dirigeants de TPE, responsables de PME ou managers de grandes structures : vos besoins sont différents. Mais votre **enjeu commun** reste le même : garantir un travail sûr, durable et épanouissant. Notre mission est de vous accompagner dans cette démarche, en proposant des solutions adaptées, concrètes et efficaces.

2025 sera une année de transition importante : certification, préparation du renouvellement de notre agrément, nouveau CPOM... Autant d'étapes structurantes qui nous permettront d'aller encore plus loin dans **la qualité et la proximité** de nos services.

Merci de votre confiance. Merci à nos instances de gouvernance pour leur soutien. Merci à nos équipes pour leur engagement.

Ensemble, nous partageons une **conviction** simple mais essentielle : « prévenir aujourd'hui, c'est protéger demain ».



Caroline Delmas
Directrice
d'Horizon Santé Travail



Thierry Tron Lozai
Président
d'Horizon Santé Travail

Direction de la publication

Caroline Delmas, directrice

Réalisation graphique

Aurélien Matte, responsable communication

Photos et icônes non créditées

Freepik
Flaticon

Publication

Décembre 2025

SOMMAIRE

Présentation

Les chiffres clés

4

Nos adhérents

Au cœur de nos actions

6

Nos ressources

Des équipes engagées

8

Nos actions

Les 3 missions clés de l'offre sociale

11

Projet de service

Stratégie et mise en œuvre

17

Les faits marquants

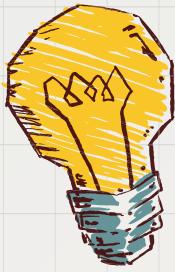
L'année 2024 en images

22

Prévenir aujourd'hui pour protéger demain

Un regard tourné vers l'avenir

23



PRÉSENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

NOS ADHÉRENTS



8 583

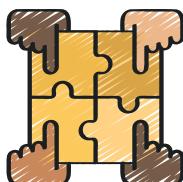
Entreprises accompagnées
dont 30 établissements publics



191 659

Travailleurs suivis dont 9291
agents de la fonction publique

NOS ÉQUIPES



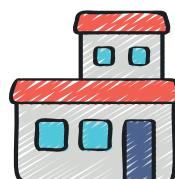
189

Collaborateurs dont
29 en fonctions support



90/100

Index égalité
salariale



14

Centres
médicaux

UN IMPACT CONCRET



70 453

Visites médicales & entretiens infirmiers
dont 9 % en téléconsultation



4 373

Actions en milieu de travail
au profit de 2871 entreprises



337

Signalements vers le service de Prévention
de la Désinsertion Professionnelle



969

Salariés accompagnés
par le Service Social



Au service de l'humain

La santé des entreprises
passe par celle des salariés



Nos adhérents, au cœur de toutes nos actions

Les entreprises que nous accompagnons évoluent dans une **grande diversité de secteurs** d'activité, du secteur industriel à la prestation de services, en passant par le commerce, le BTP ou encore la santé.

Elles vont de la TPE à l'entreprise multisites, avec des besoins qui varient considérablement en fonction de leur taille, de leur organisation, et des risques spécifiques liés à leur domaine d'activité.

Cette diversité est à la fois une richesse et un défi : elle nous encourage à **innover** et nous **adapter**.

En effet, chaque entreprise, qu'elle soit un petit artisan ou une grande entreprise, présente des particularités en termes de **risques professionnels**, de conditions

de travail, et de gestion de la santé et de la sécurité des salariés.

Notre rôle est de prendre en compte cette diversité, de comprendre les spécificités de chaque entreprise et d'offrir des **solutions personnalisées**.

Nous devons répondre aux enjeux de sécurité et de santé des salariés tout en contribuant à la **performance des entreprises**, qu'elles soient petites ou grandes.

Cette capacité d'adaptation, soutenue par une expertise pluridisciplinaire et des outils sur-mesure, constitue la base de notre action.

“
La performance d'une entreprise passe par la santé des salariés
”

Nombre d'adhérents du secteur privé par taille d'effectif

	Etablissements		Travailleurs suivis	
	Nombre	En %	Nombre	En %
De 1 à 10 salariés	5 959	70%	21 222	12%
De 11 à 49 salariés	1 875	22%	42 282	23%
De 50 à 199 salariés	584	7%	52 189	28%
De 200 à 249 salariés	33	0,39%	7 316	4%
De 250 à 299 salariés	24	0,28%	6 657	4%
300 salariés et plus	78	0,91%	52 702	29%
Total	8 553	100%	182 368	100%



70% des entreprises ont moins de 10 salariés



59% des effectifs suivis employés par des PME



1% des entreprises ont de plus de 300 salariés



29% sont employés dans des entreprises +300

Enjeux liés aux effectifs

➡ TPE (-10)

Accompagnement de proximité, simplification des outils, sensibilisation de terrain

➡ PME (10-249)

Déploiement de plans d'actions collectifs, appui aux référents internes

➡ +250 salariés

Coordination avec des équipes HSE/RH interne, actions sur-mesure, expertise technique ciblée

Les 6 principaux secteurs d'activité

	En %	Principaux risques
Commerce	21%	Manutention, TMS, RPS
Services	20%	RPS, TMS, Séentarité
BTP / Bâtiment	10%	Chutes, Bruit, CMR, TMS
Santé / Action sociale	8%	Risques biologiques, RPS, TMS
Restauration/Hotellerie	8%	Brûlures, TMS, Chutes
Industrie / Fabrication	5%	TMS, Chutes, CMR



Nos ressources, des équipes engagées

La richesse d'Horizon Santé Travail repose sur la **complémentarité** et la **mobilisation** de nos équipes pluridisciplinaires, au service des entreprises et de leurs salariés, ainsi que le soutien des fonctions supports.

Au 31 décembre 2024, notre Service de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI) comptait **189 collaborateurs** dont 156 employés sur des fonctions opérationnelles : médecins du travail, infirmiers, experts en préventions, spécialistes de la prévention de la désinsertion professionnelle et de l'accompagnement social.

Au-delà de leurs missions spécifiques, les professionnels de notre SPSTI partagent une **ambition commune** : préserver la santé au travail, accompagner les entreprises dans la prévention des risques professionnels et agir pour le maintien en emploi.

Cette **synergie** d'acteurs est notre force.

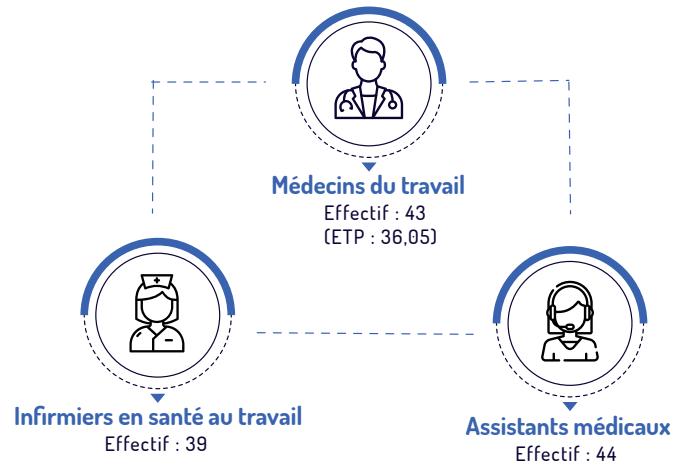
L'équipe pluridisciplinaire propose une **approche complète**, coordonnée et proactive de la santé au travail, au service à la fois des employeurs et des salariés.

Les expertises croisées des membres de cette équipe permettent de mieux comprendre les situations de travail, **proposer des actions ciblées**, et accompagner les entreprises dans une démarche de prévention intégrée.

Les fonctions support permettent aux équipes de santé et de prévention d'intervenir efficacement, dans un cadre sécurisé, organisé et orienté vers la qualité. Elles apportent une **valeur ajoutée** stratégique, organisationnelle, humaine et technique à l'ensemble du SPSTI.

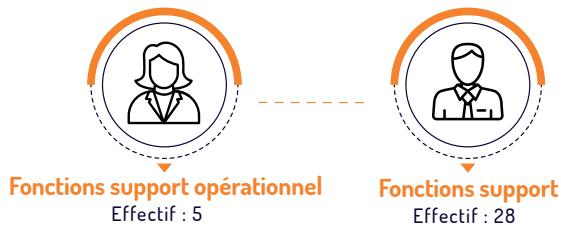
PÔLE MÉDICAL

Au cœur de l'action
santé-travail



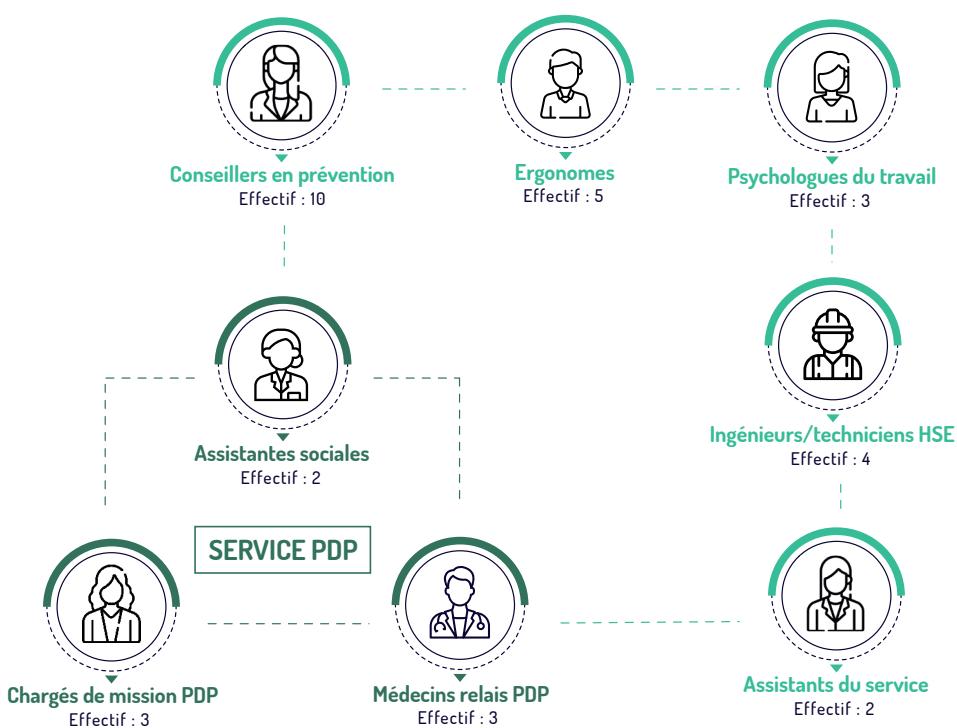
ÉQUIPES SUPPORT

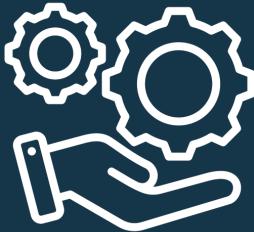
Au service de l'efficacité
professionnelle



PÔLE PRÉVENTION

Au plus près
du terrain





**DE NOMBREUX
SERVICES SONT
INCLUS DANS
VOTRE COTISATION**

**CONTACTEZ VOTRE
MÉDECIN DU
TRAVAIL**



Nos actions

Au bénéfice des employeurs
et de leurs salariés



L'offre socle : 3 missions clés

Dirigeants, vous avez mille choses à gérer. Nous sommes là pour vous simplifier la prévention et la santé au travail grâce à 3 missions concrètes.

La prévention des risques professionnels

Aider à identifier, évaluer et prévenir les risques liés au travail.

Comment ?

- Une aide à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Des conseils sur les conditions de travail, les équipements, l'organisation
- Un accompagnement dans la prévention de risques spécifiques : risques psycho-sociaux, troubles musculosquelettiques, risque chimique, risque routier, etc.

Le suivi médical des salariés

Assurer que vos salariés sont aptes à exercer leur travail dans de bonnes conditions de santé.

Comment ?

- Des visites médicales obligatoires et occasionnelles
- Un suivi renforcé pour les postes à risque
- Des conseils personnalisés pour adapter le poste de travail si besoin

La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Eviter que vos salariés quittent leur emploi pour des raisons de santé.

Comment ?

- Une identification précoce des situations à risques
- Des actions pour maintenir le salarié en emploi (aménagement de poste ou des conditions de travail)
- Une coordination avec les autres acteurs (médecin traitant, Cap emploi, MDPH...)

Pour quels bénéfices ?

- ✓ Le respect de vos obligations légales
- ✓ Une réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles
- ✓ Une réduction des coûts liés aux arrêts de travail et au turn over

- ✓ Une diminution de l'absentéisme
- ✓ Une meilleure qualité de vie au travail et un climat social plus serein
- ✓ Une fidélisation de vos salariés et une valorisation de votre image d'employeur

Prévention des risques professionnels

Conseils, accompagnement et sensibilisation aux adhérents



4373

actions en milieu de travail
au profit de 2871 entreprises
(soit environ 35% des adhérents)



Analyses
ergonomiques



Projets de
conception



Etudes
de poste



Participations
aux CSE/CSSCT



Accompagnements sur
un risque spécifique



Métralogies



Sensibilisations
collectives

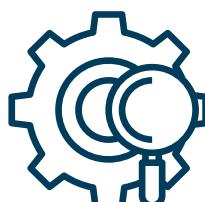
La fiche d'entreprise

Un outil pour aider à repérer les risques et identifier des premières actions de prévention.



5385
soit 63%

Entreprises
couvertes



1142

Fiches
d'Entreprises
réalisées

Le DUERP

Un outil d'évaluation et de priorisation des risques professionnels pour mener des actions de prévention.



286

Aides à
l'élaboration
du DUERP



1 050

DUERP
transmis par
nos adhérents

15 webinaires d'information : 29 participants par session en moyenne



Risques
PsychoSociaux



Aménagement
poste de travail



Troubles
Musculo-Squelettiques



Hygiène de vie



Maintien
en emploi



Document Unique



Travail hybride



Pratiques
addictives



Présentation
de nos services



Suivi de santé



Risques routiers



Ondes
électromagnétiques



Accidents
du travail



Risques chimiques



Nutrition



Equipements de Protection
Collective et Individuelle

Suivi de santé

Nombre de salariés par type de suivi

	Secteur privé	En %
Suivi renforcé	16 409	9%
Suivi adapté	11 713	6%
Suivi simple	154 246	85%
Total	182 368	100%



70 453
visites réalisées

53,6% par le médecin du travail
46,4% d'entretiens infirmiers



97%
salariés satisfaits



13%
d'absentéisme aux visites

Nombre et pourcentage de visites médicales, réalisées par type de visite

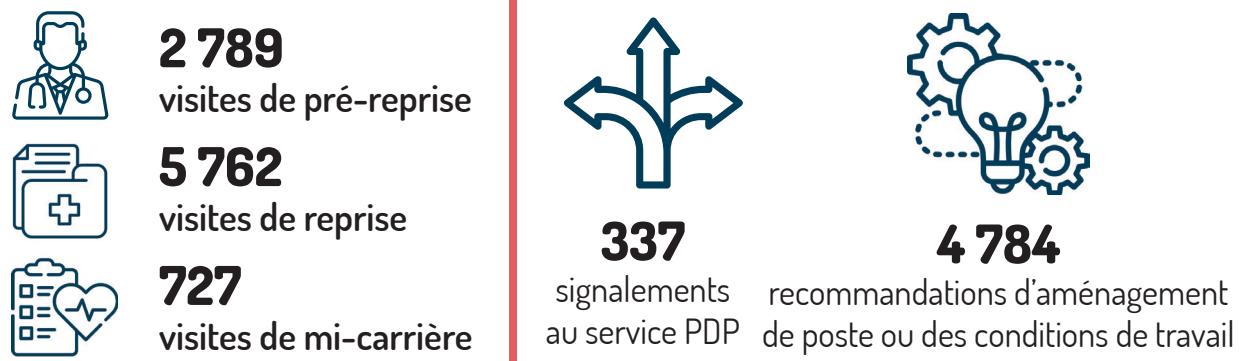
	Total	Pourcentage
Visites d'embauche	31 993	45,41%
Visites périodiques	17 923	25,44%
Visites à la demande	11 239	15,95%
Visites de reprise	5 762	8,18%
Visites de pré-reprise	2 789	3,96%
Visites de mi-carrière	727	1,03%
Visites post et fin d'exposition	20	0,03%
Total	70 453	100%



Zoom sur la téléconsultation

9% des visites ont été réalisées en téléconsultation. Cette modalité de visite, décidée par le médecin du travail, peut être particulièrement adaptée pour les salariés éloignés, en télétravail ou en arrêt de travail lors des visites de pré-reprise, ou encore pour certaines visites à la demande.

Prévention de la désinsertion professionnelle



Principaux postes concernés

- Agent d'entretien
- Aide-soignant
- Auxiliaire de vie
- Hôtesse de caisse
- Chauffeur-livreur
- Employé de restauration
- Personnel médical
- Agent de logistique & maintenance
- Téléconseiller
- Agent d'accueil et administratif

Service PDP



Devenir des salariés / dossiers clôturés



Service social



969
salariés
accompagnés



1 790
rendez-vous
réalisés



2
rendez-vous
moyen par salarié



7
vacances à l'atelier
Cognacq-Jay

“TÉMOIGNAGES ADHÉRENTS,”

“

Horizon Santé Travail nous conseille sur les risques auxquels nous sommes exposés. Quand j'ai un échange avec le médecin du travail ou le Technicien Hygiène Sécurité, nous trouvons des réponses qui correspondent à nos attentes.

”

“

Équipe efficiente,
retours
constructifs :
nous avançons en
synergie

”

”

Un réel
accompagnement, un
soutien, une écoute,
une compréhension
des problématiques
et un personnel
bienveillant

”

“

Centre réactif, efficace et
à l'écoute pour les salariés
comme pour l'employeur. Je
recommande à 100%

”



Projet de service

Stratégie et
mise en oeuvre



4 axes fondamentaux pour renforcer nos services

Le projet de service est un **document stratégique** qui définit la vision, les objectifs, les actions et les moyens que le SPSTI met en œuvre pour remplir sa mission auprès des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Il s'agit d'une feuille de route pluriannuelle qui cadre **les orientations du SPSTI** en cohérence avec les évolutions réglementaires, les besoins du territoire, et les engagements pris auprès de la Drieets et de la Cramif dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

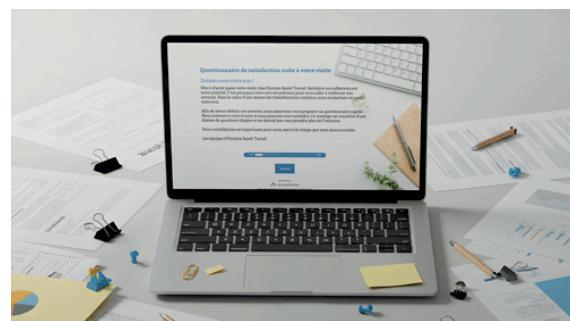
Tout au long de l'année 2024, nos équipes ont poursuivi la mise en œuvre du projet de Service 2021/2026 d'Horizon Santé Travail en intégrant les évolutions de la réforme Santé-Travail de 2021.

Axe « Renforcer la relation et la satisfaction adhérents »

Nous recueillons constamment l'avis

de nos adhérents et de leurs salariés à travers divers **questionnaires**. Ces derniers nous permettent de mesurer la satisfaction, mais aussi d'identifier des pistes d'amélioration. En priorisant ces actions, ces retours permettent de nourrir l'**expérience client** générale (tutoriels d'aide internes et externes, définition du parcours d'adhésion, refonte de documents...).

Par exemple, c'est dans cette logique qu'un tableau récapitulatif du suivi de santé a été créé, afin d'encourager les employeurs à déclarer les risques professionnels, pour que les salariés bénéficient du suivi de santé le plus adapté.



Axe « Renforcer la prévention des risques professionnels dans une dynamique proactive »

Pour certaines entreprises, intégrer une culture de prévention des risques professionnels, et en faire un **outil de performance**, peut être un véritable défi.

Notre mission est d'accompagner les entreprises en tant que **partenaire de la prévention**. Pour être en mesure d'être aux côtés de nos 8600 adhérents, nous avons dû faire évoluer nos outils, nos pratiques et nos modalités d'intervention.

- ➡ L'implication plus forte des **infirmiers** dans le repérage des risques professionnels, au plus près du terrain.
- ➡ Un **lien renforcé** entre la fiche d'entreprise et le DUERP pour faciliter l'évaluation des risques par les adhérents et identifier des premières actions de prévention adaptées.
- ➡ Des **sensibilisations multirisques** pour informer les adhérents, au cours d'une seule intervention en entreprise, sur les 3 principaux risques auxquels sont exposés leurs salariés.
- ➡ La mise en place d'actions de sensibilisation en lien avec nos **partenaires** : AVFT, DRIEETS, ARACT, Direction Régionale aux

Droits des Femmes et à l'Egalité Professionnelles IDF.

➡ La poursuite d'un **ciblage plus précis** sur des entreprises et des risques spécifiques dans le cadre du Contrat Pluriannuel de Moyens et d'Objectifs (CPOM V1/V2) malgré son arrivée à échéance en 2023.



Axe « Assurer un suivi individuel de l'état de santé des salariés »

- ➡ La rédaction d'un **guide** de « bonnes pratiques » destiné aux assistants médicaux pour favoriser le présentisme aux visites et optimiser le temps des professionnels de santé.
- ➡ L'élaboration de **protocole** d'examens complémentaires permettant d'assurer une meilleure adéquation entre les examens réalisés et l'exposition au risque : pour une surveillance adaptée et de qualité.
- ➡ Des **VIP collectives** multirisques, associant sensibilisation collective sur les principaux risques et suivi individuel de santé.

Axe « PDP, de la prévention tertiaire à la prévention primaire »

- ➡ La **mise à disposition** des équipes d'Horizon Santé Travail de toutes les informations, documents et liens utiles relatifs au maintien en emploi.
- ➡ L'expérimentation de **réunions «Diagnostics collectifs»** réorientée vers des «**Réunions d'information collective**» sur la PDP.
- ➡ La participation aux travaux du **PRST 4** sur le thème de la PDP avec la Drieets.
- ➡ Une meilleure visibilité de la PDP au sein des **CPTS** de Nanterre et Neuilly.
- ➡ La création d'un **guide complet** relatif à la PDP au sein d'Horizon Santé Travail et en lien avec les partenaires extérieurs (Assurance Maladie, PRITH MDPH, etc.), aux modalités d'organisation et de saisine du service PDP via le logiciel métier, à la réglementation en vigueur, etc.



Axe « Structurer notre organisation et nos ressources pour accompagner notre stratégie à 5 ans »

- ➡ L'ouverture d'un **nouveau Portail Adhérent** et d'un espace de simulation d'adhésion.



- ➡ La mise en place d'un **outil de mapping** des adhérents afin d'assurer la proximité des adhérents vis-à-vis de nos Centres.
- ➡ L'amélioration du **parcours d'intégration** des nouveaux collaborateurs.

Zoom sur la santé des dirigeants

Stress, charge de travail, déséquilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, pratiques addictives... Les **chefs d'entreprise** sont nombreux à sacrifier leur santé au profit de la gestion de leur établissement. Or, la **santé du dirigeant** ne doit pas être négligée, tant elle est intimement liée à celle de son entreprise, notamment s'il s'agit d'une TPE ou d'une PME.

Pour aider les chefs d'entreprise à prendre en compte leur **santé physique et mentale**, Horizon Santé Travail a développé deux partenariats.

- Le premier, dans le cadre de l'offre socle, avec l'observatoire Amarok qui propose un **outil innovant d'évaluation « Amarok E-santé »**.

Cet outil permet au chef d'entreprise d'évaluer, en ligne, l'équilibre de sa santé globale à partir des événements de vie professionnelle positifs et/ou négatifs auxquels il est confronté, et engager si nécessaire un accompagnement personnalisé.



- Le second, dans le cadre de l'offre complémentaire, avec le Check-Up Center Foch-La Défense, permettant au dirigeant de bénéficier de **bilans de santé** à tarifs préférentiels.

Réalisés par les médecins de l'Hôpital Foch, ces bilans de santé se déroulent sur une demi-journée pour limiter l'impact sur l'emploi du temps des personnes concernées et bénéficient de l'excellence médicale de cet établissement hospitalier majeur d'Île-de-France. En cas de pathologie détectée lors de ces bilans, le chef d'entreprise est directement pris en charge par l'hôpital Foch.

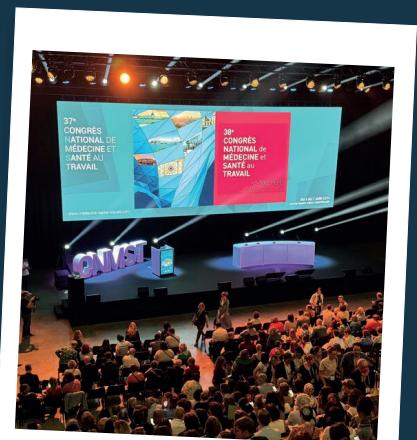


LES FAITS MARQUANTS



LE PODCAST

CONGRÈS DES INTERNES



CONGRÈS DE
MÉDECINE DU TRAVAIL

1ER SPSTI SUR LINKEDIN



JOURNÉES SANTÉ TRAVAIL



Prévenir aujourd'hui pour protéger demain

L'année 2024 a été marquée par un **engagement fort et collectif** de l'ensemble des équipes d'Horizon Santé Travail au service de la prévention des risques professionnels, de la santé au travail et du maintien en emploi.

La complémentarité des compétences a permis de **répondre aux besoins** variés des entreprises et des salariés, dans un contexte en constante évolution.

En 2025, cette dynamique se poursuivra avec **des ambitions renforcées** : anticiper les nouveaux risques, accroître la proactivité dans l'accompagnement des entreprises à la culture de prévention, et placer la prévention au cœur des stratégies ressources humaines et managériales des entreprises.

Cette année 2025 sera également marquée par des points de passage structurants et incontournables pour notre SPSTI :

➡ La préparation de la **certification** qui a pour but de garantir la qualité et la conformité des services proposés par le SPSTI vis-à-vis des exigences légales et réglementaires.

➡ La préparation du dossier de demande de **renouvellement d'agrément**, ce qui impliquera l'élaboration d'un nouveau projet de service pour les années 2026/2031.

➡ Le nouveau **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** 2025/2029 (CPOM V3), qui sera conclu avec la Drieets et la Cramif, et fixera les objectifs pluriannuels d'Horizon Santé Travail en matière de prévention, de santé au travail, et de qualité de service, en coordination avec les politiques publiques et en synergie avec les acteurs territoriaux de la prévention.



www.horizonsantet Travail.fr
contact@horizonsantet Travail.fr

